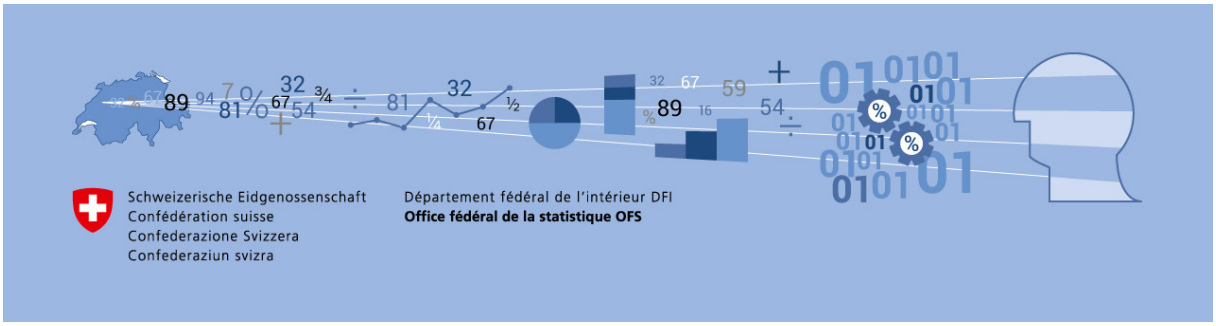


Communiqué de presse

Embargo: 04.11.2024, 8h30

15 Éducation et science

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

Les jeunes du domaine de l'asile suivent de plus en plus souvent une formation

Plus de la moitié des jeunes de 16 et 25 ans issus du domaine de l'asile et entrés en Suisse en 2017 ont suivi une formation post-obligatoire dans les cinq ans. C'est nettement plus que pour ceux arrivés en 2012 (37%). La plupart d'entre eux ont tout d'abord suivi une formation visant à favoriser leur intégration. Au total, 36% ont commencé une formation professionnelle initiale ou une formation générale du degré secondaire II. Ils ont le plus suivi une attestation fédérale de formation professionnelle en 2 ans (22%). Les jeunes femmes, en particulier les jeunes mères, sont nettement moins entrées en formation. Tels sont quelques résultats d'une nouvelle publication de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Depuis la mise en place de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) en 2019, la Confédération et les cantons se sont fixé comme objectif que «les deux tiers de l'ensemble des personnes admises à titre provisoire et des réfugiés âgés de 16 à 25 ans suivent une formation post-obligatoire cinq ans après leur entrée en Suisse». La présente étude dresse pour la première fois un panorama détaillé de la situation avant la mise en place de l'AIS, en se focalisant sur les jeunes du domaine de l'asile arrivés entre 2012 et 2017 et qui étaient toujours en Suisse cinq ans après leur arrivée.

Forte augmentation de la participation à la formation

52% des jeunes de 16 et 25 ans issus du domaine de l'asile et arrivés en 2017 ont suivi une formation post-obligatoire dans les cinq ans suivant leur arrivée en Suisse. Cela correspond à une augmentation de 15 points de pourcentage par rapport à ceux arrivés en 2012 (37%).
Dans la grande majorité des cas, quasiment 80%, ils ont passé par une formation transitoire d'intégration, qu'ils ont entamée en moyenne environ 2 ans après leur arrivée en Suisse. Environ 20% sont entrés directement dans une formation certifiante du degré secondaire II.

Les jeunes femmes nettement moins nombreuses

Parmi les jeunes arrivés en 2015, seul un tiers des femmes (34%) a entamé une formation dans les cinq ans suivant l'arrivée en Suisse (contre 54% pour les hommes). La parentalité au moment de leur entrée en Suisse semble jouer un rôle très important dans cette faible participation des femmes, car seules 8% des femmes arrivées avec un ou des enfants ont débuté une formation, contre 40% pour les autres.

Aussi bien pour les hommes que pour les femmes, la participation à la formation dépend fortement de l'âge au moment de l'entrée en Suisse. Ainsi, ceux qui avaient entre 23 et 25 ans au moment de leur arrivée ont nettement moins débuté une formation (24%) que ceux arrivés entre 16 et 17 ans (85%).

Principalement des formations initiales en deux ans…

Cinq ans après leur arrivée en Suisse, 36% des jeunes du domaine de l'asile arrivés en 2017 ont entamé une formation certifiante. Quelque 60% étaient inscrits à une attestation fédérale de formation professionnelle en deux ans (AFP), tandis que les autres ont dans leur grande majorité (36%) suivi une formation préparant à un CFC. Enfin, à peine 4% ont débuté une autre formation certifiante.

… et ont des taux de réussite dépassant 80%

Les jeunes du domaine de l'asile qui débutent une formation du degré secondaire II ont des taux de réussite dépassant les 80% (86,8%) et donc proches de ceux des jeunes qui ont suivi leur scolarité obligatoire en Suisse (92,6%). Les différences en termes de réussite entre hommes et femmes sont modérées (87% pour les hommes, 85% pour les femmes).

Définitions et méthodes

Sources de données

Cette analyse s'appuie d'une part sur les données LABB et d'autre part sur les données de la statistique de la population et des ménages (STATPOP) et du Système d'information central sur la migration (SYMIC). Ces dernières permettent d'identifier la population issue du domaine de l'asile, tandis que les données LABB fournissent des informations détaillées sur le parcours de formation de l'ensemble de la population depuis 2012. Sur cette base, il est possible d'analyser le parcours de formation des jeunes du domaine de l'asile arrivés en Suisse à partir de l'année 2012.

Population d'analyse

La population d'analyse est constituée des réfugiés reconnus (au bénéfice d'un permis B) et des personnes admises à titre provisoire (au bénéfice d'un permis F) arrivés entre 16 et 25 ans en Suisse et qui résident toujours en Suisse cinq ans après leur arrivée sur le territoire.
La publication étudie en détail les évolutions entre les personnes arrivées en 2012 et celles arrivées en 2017. Pour certaines analyses, c'est la cohorte 2015 qui est présentée du fait du nombre élevé de personnes arrivées dans le domaine de l'asile cette année-là.

LABB

Des informations détaillées sur le programme LABB (Analyses longitudinales dans le domaine de la formation) sont disponibles à l'adresse www.labb.bfs.admin.ch/.

Renseignements
Julie Falcon, OFS, Section Système de formation,
tél.: +41 58 460 51 82, e-mail: julie.falcon@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelle parution
«Parcours de formation des jeunes de 16-25 ans issus du domaine de l'asile», numéro OFS: 2342-2400
Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

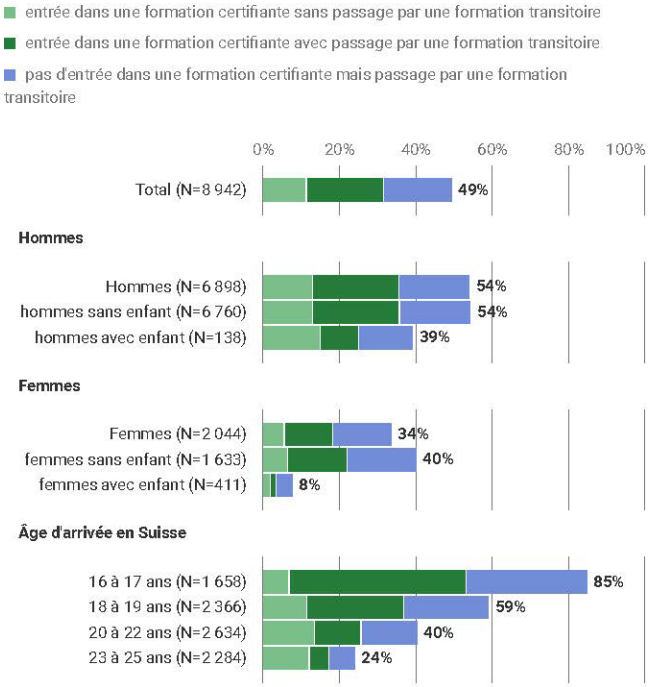
Offre en ligne
Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2024-0552
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Les organes impliqués dans le processus de contrôle de la qualité du programme d'analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) de l'OFS, soit le Secrétariat d'État aux migrations (SEM), le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE) ont eu accès aux résultats de la publication sous embargo.

Trajectoire d'entrée en formation des jeunes arrivés en 2015 dans les cinq ans suivant leur arrivée en Suisse et profils en fonction du genre, de la présence d'enfants lors du dépôt de la demande d'asile, et de l'âge à l'arrivée en Suisse

Périmètre : ensemble des jeunes âgés de 16 à 25 ans issus du domaine de l'asile arrivés en 2015 en Suisse et qui résidaient toujours en Suisse cinq ans après leur arrivé



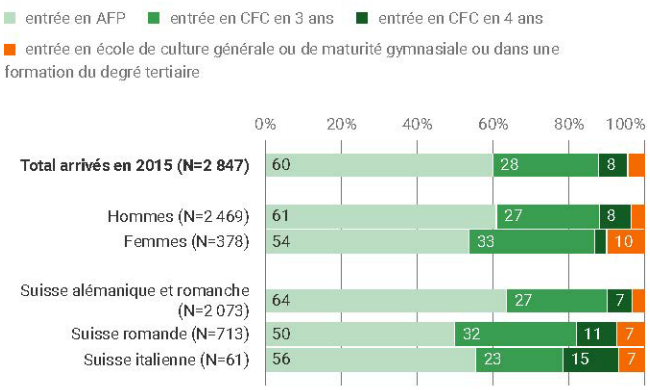
Note : le nombre dans le graphique correspond au pourcentage d'entrée en formation après cinq ans de résidence en Suisse.

État des données: 04.11.2024
Source: OFS – LABB; SYMIC

gr-f-15.10.03.01-21
© OFS 2024

Filière de formation suivie par les jeunes arrivés en 2015 et ayant entamé une formation certifiante dans les cinq ans suivant leur arrivée en Suisse

Périmètre : ensemble des jeunes âgés de 16 à 25 ans issus du domaine de l'asile arrivés en 2015 en Suisse et qui résidaient toujours en Suisse cinq ans après leur arrivée



État des données: 04.11.2024
Source: OFS – LABB; SYMIC

gr-f-15.10.03.01-23
© OFS 2024